

PLAN DE FORMATION

Bachelor Animateur Qualité Sécurité Environnement (QSE)

2025-2026

Certification en cours de renouvellement et en instruction auprès de France Compétences, décision attendue entre avril et juin 2025, le présent plan de formation correspond au nouveau projet.

Le programme Bachelor Animateur Qualité Sécurité Environnement (QSE) est constitué de 490 heures de formation avec l'acquisition de 4 blocs de compétences et 1 hors bloc de compétences.

1. Les objectifs :

L'animateur QSE assiste la direction de l'entreprise dans l'amélioration de la qualité des produits et des services, l'analyse des situations au travail et la prévention des risques environnementaux. Il participe à la démarche d'amélioration continue et au pilotage des systèmes QSE dans une logique de prévention, d'amélioration et de conformité réglementaire. Il représente la direction et assure une fonction d'interface et intègre dans sa stratégie tous les processus de l'entreprise.

Ainsi, il contribue à la réduction :

- Des coûts de production,
- Des coûts de non-qualité,
- Des coûts environnementaux,
- Des taux d'accidents de travail.

Son action tient compte des attentes importantes en termes de qualité, sécurité, sûreté et environnement.

A la fin de la formation, l'apprenant sera en mesure de :

- Soutenir la Direction dans l'élaboration de la stratégie QSE
- Communiquer et informer en lien avec l'activité QSE
- Accompagner le pilotage du dispositif de surveillance et d'évaluation des systèmes de management QSE
- Préparer les démarches de certification ou d'accréditation

2. Les modalités et conditions d'admissions :

Sur épreuves d'admission aux titulaires ou candidats du BTS, DUT, Licence 2 à dominante technique, scientifique ou tertiaire. Les candidats à la préparation à la certification du titre visé déposent un dossier de candidature assorti d'éléments de preuves (bulletins de notes, curriculum vitae, lettre de motivation, lettre de recommandation).

Les épreuves :

- Ecrit (Coeff 1)
- Logique et raisonnement (Coeff 1)
- Culture générale (Coeff 1)
- Oral (Coeff 1)

3. Le contenu de la formation :

Le programme animateur Qualité Sécurité Environnement est constitué de 490 heures de formation avec l'acquisition de 4 blocs de compétence et 1 hors bloc de compétences.

BLOC 1 : Soutenir la Direction dans l'élaboration de la stratégie QSSE – 101 heures

Compétences certifiées :

- 1.1 – Identifier les variables externes et internes déterminantes de l'organisation
- 1.2 – Analyser les variables pour en appréhender les conséquences sur le SMQ
- 1.3 – Identifier les flux systémiques de l'organisation
- 1.4 – Choisir les outils de diagnostic pertinents
- 1.5 – Recenser les parties intéressées
- 1.6 – Identifier les exigences des parties intéressées
- 1.7 – Connaître les normes relatives au périmètre d'activité
- 1.8 – Réaliser une veille normative, juridique et administrative
- 1.9 – Relier normes et exigences
- 1.10 – Recenser les risques et les évaluer
- 1.11 – Connaître et utiliser les outils de cotation adéquats
- 1.12 – Construire des plans d'actions prévisionnels
- 1.13 – Définir les moyens nécessaires
- 1.14 – Communiquer avec les parties intéressées
- 1.15 – Convaincre les acteurs décisionnaires

Modules de cours :

- Fondamentaux QSE
- Environnement : principes généraux
- Sécurité : principes généraux et réglementaires
- Entreprise et système de management
- Introduction à l'économie de l'environnement
- Introduction à la législation
- Démarche de certification ISO
- Normes ISO et maîtrise des informations documentées

BLOC 2 : Communiquer et informer en lien avec l'activité QSSE – 103.5 heures

Compétences certifiées :

- 2.1 - Formaliser un plan de communication

- 2.2 – Elaborer des supports de communication
- 2.3 - Maitriser la dimension informationnelle
- 2.4 - Maitriser les outils bureautiques courants
- 2.5 – Transmettre des informations pertinentes et adaptées (communiquer)
- 2.6 – Communiquer en anglais
- 2.7 - Animer des réunions
- 2.8 – Evaluer les conséquences du non-respect des exigences
- 2.9 – Maitriser les enjeux de la sécurisation des SI
- 2.10 – Sensibiliser efficacement les parties intéressées
- 2.11 – Connaître le rôle des acteurs institutionnels
- 2.12 – Contribuer à la communication de crise

Modules de cours :

- Informatique
- Sécurité des systèmes d'information
- Anglais
- Communication et management de proximité
- Méthodologie de projet

BLOC 3 : Piloter le système de Management QSSE – 167 heures

Compétences certifiées :

- 3.1 – Organiser la mise en place de pilotes
- 3.2 – Former et informer les pilotes
- 3.6 – Maitriser le système documentaire
- 3.7 – Proposer et mettre en place les indicateurs de performance (KPI)
- 3.8 – Suivre et faire évoluer les indicateurs
- 3.3 – Formaliser, mettre en place les processus
- 3.4 – Communiquer auprès des acteurs de terrain
- 3.5 – Suivre et faire évoluer les processus
- 3.10 – Connaître les outils statistiques et méthodes nécessaires au pilotage
- 3.9 – Associer des objectifs explicites aux indicateurs
- 3.11 – Identifier les causes de dysfonctionnement du SMQSE
- 3.12 – Construire des plans d'actions
- 3.13 – Piloter des plans d'actions
- 3.14 – Maitriser les outils et techniques de gestion de projet et/ou de planification

Modules de cours :

- Maîtrise statistique des processus
- Métrologie
- Méthodologie du diagnostic Q2SE
- Résolution de problème
- Arbre des causes
- AMDEC
- Chimie et risques chimiques
- ATEX
- EMO

BLOC 4 : Piloter le dispositif de surveillance et d'évaluation des systèmes de management QSSE – 70.5 heures

Compétences certifiées :

- 4.1 – Elaborer un plan d'audit en définissant les objectifs, les ressources et la planification
- 4.2 – Former les auditeurs internes
- 4.3 – Mener des audits internes / externes
- 4.4 – Identifier les points forts et axes d'amélioration
- 4.5 – Construire et piloter des plans d'action consécutifs à l'audit
- 4.6 – Maitriser le reporting (acteurs concernés, outils)
- 4.7 – Communiquer avec les interlocuteurs des instances de contrôle
- 4.8 – Etre réactif, proactif, force de proposition
- 4.9 – Faire la synthèse des informations nécessaires à la préparation de la revue de Direction
- 4.10 – Soft skills : être à l'écoute, montrer l'exemple, prendre des décisions, être diplomate, être conciliant, être pédagogue

Modules de cours :

- Evaluation des risques – DU
- Risques industriels
- Malveillance
- Audit QSSE

HORS BLOC DE COMPETENCES – 48 heures

Les modules de cours :

- Rentrée, accueil pédagogique et temps d'échange
- Intégration, conférences, visites
- Rapport d'étape et rapport final ; soutenance finale
- HEP : Ethique professionnelle

TOTAL HEURES MODULES

490 HEURES

4. Les méthodes et moyens pédagogiques :

Les Méthodes d'enseignement :

L'articulation transversale du programme permet de bâtir une progression pédagogique et d'établir un lien permanent entre les enseignements et les missions réalisées en entreprise.

De plus, des séminaires en lien direct avec l'ensemble des dossiers et travaux professionnels faisant l'objet de rapports et soutenances, sont organisés pour permettre aux salariés de mieux appréhender la complémentarité des enseignements.

Les modules de cours articulent théorie et pratique en permettant aux apprenants d'être acteurs de leur formation. Ils seront au contact d'intervenants experts et professionnels qui permettront de faire lien entre les missions réalisées en entreprise et l'acquisition des compétences certifiées par la formation.

Voici les différentes modalités pédagogiques utilisées à l'IET visant à l'acquisition des compétences :

- Face-à-face pédagogique en synchrone ou asynchrone
- Jeux de rôle et mises en situation professionnelles
- Etudes de cas
- E-learning et blended learning
- Business Games et Mission Consultings
- Conférences, séminaires, rencontres et visites d'entreprise

L'accompagnement pédagogique et technique est maintenu quelle que soit la modalité pédagogique, même lors de phases d'autonomie ou de contenus en e-learning.

Dès leur inscription, les apprenants se voient attribuer une adresse mail et un compte informatique pour accéder au réseau de Wifi de l'école et à la plateforme pédagogique appelée *360 LEARNING*. A partir de cette plateforme, l'apprenant dispose des éléments suivants : supports de cours, documents et exercices, calendriers des études et des stages, guides de l'Apprenant, emplois du temps, actualités et événements de l'école.

CAMPUS RESEAU C&D	
Sécurité	Les locaux sont classés ERP.
Adaptation spécifique des locaux à l'enseignement	Les salariés sont accueillis dans des salles de cours équipées en postes informatiques et vidéoprojecteurs. Ils profitent, en parallèle d'une salle informatique, de photocopieurs et d'imprimantes en libre-service. Dès leur inscription, les salariés se voient attribuer une adresse e-mail et un compte informatique pour accéder au réseau de Wifi de l'école et à l'Extranet du campus.
Bases de données	EUROPRESS : base de presse quotidienne et magazine, française et étrangère (1400 titres de presse) CAIRN : rassemble plus de 240 revues actives en sciences économiques, en sciences politiques liées aux problématiques du développement ainsi que les revues en sociologie et certaines revues d'histoire contemporaine
Extranet pédagogique	Plateforme d'échange entre étudiant, enseignant et administratif qui met à disposition les emplois du temps, les cours des intervenants, les certificats de scolarité, les documents et les informations administratives, les annuaires, etc.
Matériel pédagogique	WIFI gratuit et illimité
Distanciel	Mise en place de salles virtuelles (Teams, webinaire)
Associations	BDE

5. Les moyens d'encadrement

Une équipe d'intervenant assure la qualité de la formation.

La liste est en annexe de ce document, elle est non exhaustive et sera mise à jour lors de la rentrée.

Un référent de la mobilité nationale et internationale est à la disposition des apprenants afin de les accompagner dans leur mobilité au sein de nos campus et à l'international : Philippe Akueson.

- Pour une mobilité nationale : referentmobilitenationale@competences-developpement.fr
- Pour une mobilité internationale : referentmobiliteinternationale@competences-developpement.fr

6. Les suivis et évaluations :

Voici l'ensemble des évaluations certificatives certifiant les compétences de la certification professionnelle :

Bloc	Intitulé	Type d'évaluation	Indiv/groupe	Modalités
BLOC 1 – Soutenir la Direction dans l'élaboration de la stratégie QSSE	C1.1 à C1.8 Etude de cas	Evaluation écrite individuelle de 3,5 heures "sur table"	Individuelle	Etude de cas, constituée d'une problématique globale ou de situations différenciées, permettant d'évaluer l'ensemble des compétences reprises dans la matrice des compétences
	C.9 à C.15 Etude de cas	Evaluation écrite individuelle de 3,5 heures "sur table".	Individuelle	Etude de cas, constituée d'une problématique globale ou de situations différenciées, permettant d'évaluer l'ensemble des compétences reprises dans la matrice des compétences
BLOC 2 – Communiquer et informer en lien avec l'activité QSSE	C2.3 / 2.4 / 2.9 Evaluation Informatique	Evaluation écrite individuelle de 3,5 heures "sur table".	Individuelle	Evaluation commune Informatique - sécurité des SI Informatique (3h00) : réalisation d'exercices permettant d'évaluer les compétences requis sur Excel. Les compétences Word et Powerpoint seront utilisées comme fondamentaux lors des évaluations des autres blocs Sécurité des systèmes d'information (30 min) : micro-étude de cas. Les deux épreuves se déroulent successivement
	C2.6 Anglais	Evaluation orale individuelle de 35 minutes	Individuelle	Epreuve orale en deux parties permettant : - partie 1 : d'évaluer la capacité à s'exprimer sur l'entreprise

				<p>d'accueil et les missions confiées : durée : 10 minutes de présentation à l'aide d'un outil de type Powerpoint et 10 minutes d'échanges</p> <p>- partie 2 : échanger sur un sujet métier sans préparation spécifique, mais traité durant les heures de face à face (15 minutes)</p>
	<p>C2.1 / 2.2 / 2.5 / 2.7 / 2.8 / 2.10 à 2.12 Etude de cas gestion de projet</p>	<p>Evaluation écrite (dossier) et orale de 30 minutes</p>	<p>Groupe</p>	<p>Evaluation sous forme d'étude de cas de gestion de projet avec remise d'un document écrit (sous forme de synthèse) et oral de groupe permettant de valider les compétences collectives et individuelles de management et de communication.</p> <p>Durée de l'oral : 20 minutes + 10 minutes d'échanges.</p> <p>La gestion de projet se basera sur la réalisation d'une étude de cas ou d'un projet réel. Les compétences évaluées sont méthodologiques, allant de la définition du projet jusqu'à la planification prévisionnelle et la détermination des ressources et indicateurs.</p>
<p>BLOC 3 – Piloter le système de Management QSSE</p>	<p>C 3.10 Etude de cas</p>	<p>Evaluation écrite individuelle de 3,5 heures "sur table".</p>	<p>individuelle</p>	<p>Etude de cas, constituée d'une problématique globale ou de situations différenciées, permettant d'évaluer l'ensemble des compétences reprises dans la matrice des compétences</p>

	<p>C 3.9 / 3.11 à 3.14 Etude de cas Diagnostic QSE</p>	<p>Evaluation écrite individuelle de 3,5 heures "sur table".</p>	<p>Individuelle</p>	<p>Etude de cas, constituée d'une problématique globale ou de situations différenciées, permettant d'évaluer l'ensemble des compétences reprises dans la matrice des compétences</p> <p>Articulation de l'épreuve : réalisation d'un diagnostic sur un aspect QSE permettant d'appréhender les risques et d'utiliser un outil de résolution de problème. L'étude de cas ne devra pas utiliser tous les outils abordés en cours (C41, C42, C43) mais permettre au candidat de choisir le plus pertinent en argumentant. Le choix de l'outil sera un critère d'évaluation, ainsi que la maîtrise des compétences.</p>
	<p>C3.3 à 3.5 Etude de cas</p>	<p>Evaluation écrite individuelle de 3,5 heures "sur table".</p>	<p>Individuelle</p>	<p>Evaluation commune aux modules sous la forme d'une étude de cas écrite</p>
	<p>C3.1 / 3.2 / 3.6 à 3.8 Etude de cas</p>	<p>Evaluation écrite individuelle de 3,5 heures "sur table".</p>	<p>Individuelle</p>	<p>Evaluation commune aux modules sous la forme d'une étude de cas écrite</p> <p>Les trois parties abordées dans le cours ne seront pas nécessairement présentes dans l'étude de cas et, le cas échéant, leur poids dans l'évaluation ne devra pas être équitable. Il dépendra du sujet choisi.</p>
<p>BLOC 4 – Piloter le dispositif de surveillance et d'évaluation des systèmes de</p>	<p>C4.4 à 4.10 Etude de cas DU</p>	<p>Evaluation écrite individuelle de 3,5 heures "sur table".</p>	<p>Individuelle</p>	<p>Epreuve commune aux modules sous la forme d'une étude de cas avec réalisation d'un document unique et</p>

management QSSE				évaluation d'une situation de risque industriel/malveillance
	C4.1 à 4.3 Audit QSSE	Evaluation écrite (dossier) et orale de 45 minutes	Individuelle ou en groupe	<p>Le sujet ne couvrira pas nécessairement les deux unités D21 et D22. Le concepteur du sujet pourra choisir l'une ou l'autre, en complément de l'évaluation des risques et du DUERP.</p> <p>Les compétences évaluées sont essentiellement méthodologiques et donnent lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à une évaluation par l'entreprise accueillant l'audit - à une évaluation d'un jury comprenant l'enseignant et deux professionnels, sur la base de la remise d'un document de synthèse et du feedback réalisé. <p>Durée de l'épreuve : 30 minutes + 15 minutes d'échange</p>

En plus des évaluations certificatives, des évaluations formatives viennent suivre la progression des apprenants. Des conseils pédagogiques ont également lieu plusieurs fois dans l'année afin de permettre un suivi régulier des résultats des apprenants.

7. Les conditions d'obtention de la certification professionnelle :

Pour obtenir la certification professionnelle, l'apprenant doit valider les 4 blocs de compétences et le rapport professionnel.

Il doit également pouvoir justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 mois soit dans le cadre d'un stage soit un contrat d'alternance.

L'obtention de la certification est prononcée par le jury de délivrance de la certification. La mention du parchemin correspond au certificat enregistré au RNCP. Une attestation de réussite peut, dans l'attente du parchemin, être délivrée au participant, sur demande de celui-ci.

Le Jury de certification émet les avis suivants :

- Admis(e)

- Ajourné(e)

L'apprenant ajourné au jury de certification dispose d'au plus deux ans pour représenter les blocs de compétences non validés.

8. Les modalités d'organisation

Nos campus sont ouverts de 8h00 à 18h00.

Un guide « Bien vivre mon année, le guide de tous les services aux apprenants » est remis chaque année aux apprenants dès leur inscription. Ce guide comporte des informations sur l'accessibilité et l'aménagement du campus.

9. Recueil des appréciations

Dans le cadre de sa démarche qualité, l'école recueille les appréciations des apprenants par module ou à la fin de chaque semestre sous la forme d'un questionnaire de satisfaction en ligne. Il recueille également la satisfaction globale des apprenants en fin de formation.

Les questions portent sur la formation ainsi que sur les conditions de vie et de travail à l'IET.

Les données recueillies sont analysées et permettent d'asseoir une démarche d'amélioration de la qualité des cours dispensés.

ANNEXE

Liste des intervenants (liste non exhaustive)

NOM – Prénom	Qualification
BEILLEVERT Mylène	Formatrice pitch et dynamique de groupe
CARTERON Lalao	Consultante qualité - Conseil, Audits, Formations
DUCROS Dominique	Juriste / Intervenant professionnel en Droit
DUVAL Youenn	Président de REMOTE WORKS !
GIRAUD Anne	Consultante en management de la créativité
GUERNIC Jean	Dirigeant de PREMANIS
GUIBERT Gabriel	Doctorant
LERMECHIN Pascal	Directeur du développement D3E chez PAPREC
MAGNON Mylène	Consultante en transformation
MANSION Lucie	Consultante climat et bilan carbone
MARTINEZ Isabelle	Formatrice en management de la qualité
MINTZ Maeva	CEO à Safety Mindset, consultante QSE
PILLE Sabine	Conseil & formation en négociation complexe, efficacité commerciale, gestion des conflits, communication
REQUILLARD Mickaël	Fondateur de LA FABRIQUE DE LA PERFORMANCE - Formations et accompagnement
STAPOR Matthieu	Consultant Formateur QSE

STEVENS Kristina	Formatrice d'anglais
VINCENT Bérengère	Consultante SSE - IPRP
VITIS Benjamin	Expert en système d'information et informatique
YAHIAOUI Asmaa	Chargée QHSE